AVIS DIVERS

VALTECH SE

Société Européenne au capital de 3 330 923,32 €
Siège social : 103, rue de Grenelle 75007 Paris
389 665 167 R.C.S. PARIS

Transfert de siège au Luxembourg :

Décision de l'assemblée générale des actionnaires du 30 juin 2015 et Levée de condition suspensive par le Conseil d'administration du 30 juin 2015

(Article R.229-5 du Code de commerce)

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de Valtech SE réunie le 30 juin 2015 a décidé, en application du deuxième alinéa de l'article L.229-2 du Code de commerce, le transfert du siège au Grand-Duché de Luxembourg – 16 rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg « *sous la condition suspensive que les actionnaires minoritaires, usant de leur droit d'opposition, n'aient pas demandé le rachat de leurs titres, dans des proportions telles que cela conduirait le conseil d'administration à devoir abandonner le projet de transfert du siège social à Luxembourg, compte tenu des liquidités disponibles et de l'impact déraisonnable de ces demandes sur la structure financière du groupe* ».

Le conseil d'administration de VALTECH SE réuni le 30 juin 2015 a levé cette condition suspensive. Le transfert sera réalisé au jour de l'immatriculation de la Société au Grand- Duché de Luxembourg.

Aucun actionnaire ne s'étant prononcé contre le transfert lors de l'assemblée générale du 30 juin 2015, il n'y a pas lieu d'ouvrir le délai d'opposition prévu à l'article R.229-6 du Code de commerce ni d'entamer une procédure d'offre de rachat des actions des actionnaires minoritaires.

1503700